

# **CONVENTION PORTANT CONCESSION D'UNE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX SERVICES PUBLICS ACCORDEE A LA SICAE EST**

Entre

La ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, chargée de l'énergie, agissant au nom de l'Etat, d'une part,

Et,

La société SICAE EST représentée par M. Laurent COUTELLE, président actuel de son conseil d'administration et dûment habilité par ledit conseil, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## **Articler 1<sup>er</sup>**

La ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, chargée de l'énergie, concède au nom de l'Etat à la SICAE Est qui accepte l'établissement et l'exploitation d'un réseau pour la distribution de l'énergie électrique :

1. Aux services publics organisés en vue des transports en commun, de l'éclairage public ou privé, ou de la fourniture de l'énergie aux particuliers ;
2. Aux services publics organisés en vue de l'alimentation en énergie des services publics énumérés au paragraphe précédent, dans la zone délimitée sur le plan à l'échelle de 1/80 000 annexé au Cahier des charges de la concession qui comprend les territoires des communes de :
  - a) ABONCOURT-GESINCOURT, AISEY-RICHECOURT, AMANCE, ANDELARRE, ANDELARROT, ARBECEY, ARGILLIERES, AROZ, AUGICOURT, AUTHOISON, BAINES, BARGES, BAULAY, BETAUCOURT, BETONCOURT-SUR-MANCE, BLONDEFONTAINE, BOUGEY, BOURBEVELLE, BOURGUIGNON-LES-MOREY, BOURSIERES, BUCEY-LES-TRAVES, BUFFIGNECOURT, CALMOUTIER, CEMBOING, CENDRECOURT, CHANTES, CHARGEY-LES-PORT, CHARIEZ, CHARMES-ST-VALBERT, CHASSEY-LES-SCEY, CHAUVIREY-LE-CHATEL, CHAUVIREY-LE-VIEIL, CINTREY, CLANS, COMBEAUFONTAINE, CONFRACOURT, CONTREGLISE, CORNOT, COURTESOULT-GATEY, ECHENOZ-LE-SEC, FEDRY, FERRIERES-LES-RAY, FILAIN, FLEUREY-LES-LAVONCOURT, FONDREMAND, FOUCHECOURT, FOUVENT-ST-ANDOCHE, FRANCOURT, GEVIGNEY-MERCEY, GOURGEON, GRANDECOURT, HYET, JUSSEY, LA DEMIE, LA MALACHERE, LA QUARTE, LA ROCHE MOREY, LA ROCHELLE, LAMBREY, LARRET, LAVIGNEY, LAVONCOURT, LE MAGNORAY, MAGNY-LES-JUSSEY, MAILLEY-CHAZELOT, MALVILLERS, MELIN, MERCEY-SUR-SAONE, MOLAY, MONTCEY, MONTCOURT, MONTIGNY-LES-CHERLIEU, MONT-LE-VERNOIS, MONT-ST-LEGER, MONTUREUX-LES-BAULAY, NEUREY-LES-LA-DEMIE, OIGNEY, ORMOY, OUGE, OVANCHES, PENNESIERES-COURBOUX, PIERRECOURT-AUMONIERES, PREIGNEY, PURGEROT, PUSEY, PUSY-EPENOUX, QUENOCHÉ, RAINCOURT, RANZEVILLE, RAY-SUR-SAONE, RAZE, RECOLOGNE-LES-RAY, RENAUCOURT, ROCHE ET RAUCOURT, ROSEY, ROSIERES-SUR-MANCE, RUPT-SUR-SAONE, SAINT-MARCEL, SEMMADON, SEVEUX, SOING-CUBRY-CHARENTENAY, TARTECOURT, THEULEY-LES-LAVONCOURT, TINCEY-PONTREBEAU, TRAVES, TRESILLEY, VALLEROIS-LE-BOIS, VALLEROIS-LORIOZ, VANNE, VAUCONCOURT-NERVEZAIN, VELLEFAUX, VELLEGUINDRY-LEVRECEY, VELLE-LE-

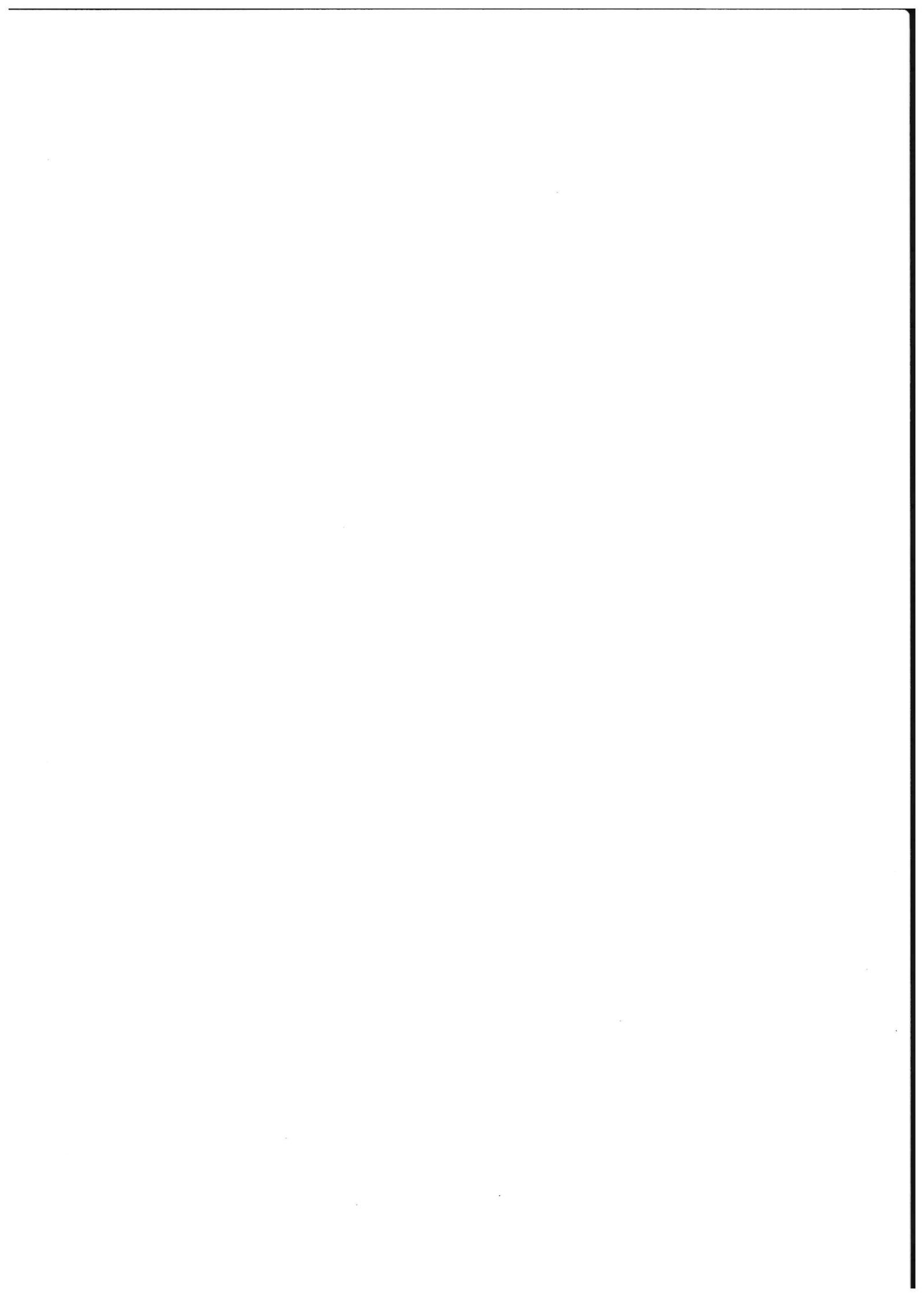
CHATEL, VELLEMINFROY, VELLEUXON-QUEUTREY-VAUDEY, VENISEY, VERNOIS-SUR-MANCE, VILLARS-LE-PAUTEL, VILLERS-VAUDEY, VITREY-SUR-MANCE, VOLON, VOUGECOURT, VY-LE-FERROUX, VY-LES-FILAIN, VY-LES-RUPT, communes qui sont toutes situées dans la Haute-Saône (70).

Dispositions particulières relatives au cas des ouvrages franchissant les limites de la concession :

Code INSEE	Commune	Périmètre communal concerné
70038	AUTHOISON	Hameau "La Jonchère"
70077	BOREY	"Ferme la Corvée"
70111	CALMOUTIER	Lieux-dits "Val Soulain" et "Miserey"
70122	CHAMPLITTE	Hameau de "Frettes", "La Voisine", "Ferme de Bellevoie", fermes de "Iopuchero" et "Courvarenne"
70134	CHARIEZ	"Fermes des Craies"
70138	CHASSEY-LES-SCEY	entreprise "Fiday Gestion" et "Port de Plaisance"
70170	CONTREGLISE	"Ferme de Mouhy le Bas"
70197	DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	Hameaux de "Presles", "Trevey" et "Relais de téléphonie"
70203	DEMIE (LA)	"Antenne Cita"
70207	ECHENOZ-LA-MELINE	Aire de gens du voyage "Grange Besson"
70219	ESPRELS	Hameau "Les Patey" et "Ferme de la Tuilerie"
70228	FAVERNEY	Hameaux de "Port d'Atelier" et "Baslières"
70239	FONDREMAND	Hameaux "Les-Roselières" et "L'Abbayotte"
70342	MERCEY-SUR-SAONE	Postes "Barrage" et "VNF"
70358	MONTCEY	"Stand de tir"
70381	NEUREY-LES-LA-DEMIE	Hameau "Les Angelots"
70399	ORMOY	Ferme "les Rieppes"
70409	PIERRECOURT	Ferme "Les Champs Bois"
70421	PORT-SUR-SAONE	Hameau "Les Arpents"
70428	PUSEY	Lieu-dit "Entrée du Bourg de Charmoille"
70429	PUSY-ET-EPENOUX	Hameau "Moulin du Gaberet"
70431	QUENOCHÉ	Hameau "Moulin Jean Bart"
70447	RIOZ	Hameau "Les Fontenis"
70482	SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	"Barrage Saint Albin"
70492	SOING-CUBRY-CHARENTENAY	Hameau « La Maladière »
70550	VESOUL	Hameau "La Montoillotte" et site SICAE sis 9 Avenue du Lac

b) ANDILLY-EN-BASSIGNY, ANROSEY, ARBIGNY-SOUS-VARENNES, BELMONT, BIZE, CELLES-EN-BASSIGNY, CELSOY, CHAMPIGNY-SOUS-VARENNES, CHAMPSEVRINE, CHAUDENAY, CHEZEAUX, FARINCOURT, FAYL-BILLOT, GENEVRIERES, GILLEY, GRENANT, GUYONVELLE, HAUTE-AMANCE, LAFERTE-SUR-AMANCE, LAVERNOY, LES LOGES, MAIZIERES-SUR-AMANCE, MARCILLY-EN-BASSIGNY, NEUVILLE-LES-VOISEY, PIERREMONT SUR AMANCE, PISSELOUP, PLESNOY, POINSON-LES-FAYL, PRESSIGNY, RANCONNIERES, ROUGEUX, SAULLES, SAVIGNY, SOYERS, TORCENAY, TORNAY, VALLEROY, VARENNES-SUR-AMANCE, VELLES, VICQ, VOISEY, VONCOURT, communes qui sont toutes situées dans la Haute-Marne (52).

c) MARTINVELLE, commune située dans les Vosges (88).



## Article 2

La SICAE EST s'engage à exploiter ce réseau de distribution aux conditions du cahier des charges annexé à la présente convention.

## Article 3

La présente convention de concession et son cahier des charges annexé entrent en vigueur dès la publication au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers de l'arrêté les approuvant.

A Vesoul, le 07 NOV. 2024

Le Président du Conseil d'administration de la SICAE EST

Laurent COUTELLE

✓ Certified by  yousign

A Paris, le 07 NOV. 2024

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur de l'énergie

Laurent KUENY  
Signature numérique de  
Laurent KUENY laurent.kueny  
Date : 2024.11.07 16:36:22  
+01'00'

L. Kueny